

# Session d'échanges sur la sécurité, la tranquillité publique et la prévention dans les grandes villes et métropoles

Journées nationales de France urbaine à Lyon  
Jeudi 10 octobre

## Présentation de la séance

*Cette table ronde a pour objectif de faire un état des lieux des enjeux et des actions menées par les collectivités locales en termes de sécurité et de prévention et de tirer un premier bilan en la matière, à l'aune des prochaines élections municipales.*

*Il va sans dire que l'actualité politique au début du second semestre et les priorités du prochain gouvernement pourront impacter les sujets qui seraient mis en débat ici (poursuite ou non du Beauvau des polices municipales, nouvelle stratégie de prévention de la délinquance, arbitrages budgétaires, etc.). Au-delà, les diverses réflexions engagées dans le cadre des concertations territoriales et la préparation de la Biennale de la sécurité et de la prévention de France urbaine pourront faire l'objet d'une courte présentation.*

*La session d'échange pourrait être animée par les élus référents de la commission ainsi que l'équipe de France urbaine. Il est proposé que deux temps forts (30min x 2) puissent être organisés et rythmés à travers des échanges dynamiques avec l'auditoire (15min x 2).*

## Déroulé prévisionnel

A partir de 17h35 : accueil des participants dans l'auditorium

### **17h40-17h45 : discours d'accueil**

- **David MARTI**, maire du Creusot, président de la communauté urbaine Creusot-Montceau et co-président de la commission « sécurité et prévention » de France urbaine ;
- **Emilion ESNAULT**, adjoint au maire de Toulouse, co-animateur de la commission « sécurité et prévention » de France urbaine ;

**17h45 - 18h15 : TEMPS 1** - La nécessité de (re)penser globalement les politiques de sécurité et de prévention au prisme de la lutte contre le trafic de drogue et son impact dans les territoires

*La complexité croissante des phénomènes de délinquance et d'incivilité, qui touchent tous les territoires, nécessitent des réponses adaptées et coordonnées entre les différents acteurs de la sécurité (police nationale, police municipale, gendarmerie, justice, préfecture, services sociaux,*

santé etc.). D'ailleurs, cette complexité est aujourd'hui particulièrement mise en exergue avec la lutte contre le trafic de drogue.

*Si les réseaux criminels sévissent désormais dans les villes moyennes et rurales, les grands ensembles urbains, villes et métropoles restent les plus impactés par les trafics et leurs conséquences. Avec un phénomène nouveau et inquiétant : l'importation de méthodes violentes, des agressions quotidiennes et des guerres de gang, la multiplication d'errants en crise dans les centres-villes et les hospitalisations d'offices, le squat de logements vacants ou insalubres... De fait, la responsabilité des territoires urbains reste insuffisamment reconnue, en l'absence d'espaces de gouvernance resserrés aux niveaux national et local.*

*Mais le trafic de drogue est aussi un enjeu de santé publique. Il entretient une crise sanitaire et sociale d'ampleur : alors que la crise sanitaire avait déjà mis en évidence les difficultés d'accompagnement individualisé des personnes les plus en difficulté, plusieurs territoires font le constat d'une augmentation générale des psychopathologies et des addictions. Il génère des situations complexes en matière de coordination de l'action publique, avec des problématiques mêlées de prévention, de prise en charge médicale et psychologique mais aussi de sécurité et de tranquillité publique : marginalisations, harcèlement de rue, mal-être, actes violents et agressions dans les transports, problématiques de logement etc.*

*Dès lors, quels sont les moyens à disposition des collectivités locales qui subissent en première ligne ces phénomènes ? Quelles sont les stratégies et les priorités qu'elles définissent ? Quels sont les résultats et les impacts qu'elles observent ? Quelles sont les difficultés et les freins qu'elles rencontrent ?*

*Que dit l'échec des actions mises en œuvre jusqu'ici ? Quels sont les exemples de réussite et d'innovation à l'échelle locale, nationale ou internationale ? Quels sont les facteurs clés de succès et les conditions de transférabilité ? Quels sont les bénéfices et les limites de ces pratiques et de ces expériences ?*

#### **Intervenants pressentis :**

- **Jérôme DURAIN**, sénateur de Saône et Loire, président de la commission d'enquête sur le narcotrafic en France et co-rapporteur d'un rapport sur le recours à la reconnaissance biométrique dans l'espace public.
- **Catherine DELORME**, présidente de la fédération Addiction, premier réseau d'addictologie de France regroupant des structures et des professionnels du soin, de l'éducation, de la prévention, de l'accompagnement et de la réduction des risques ;
- **Mathieu HANOTIN**, maire de la ville de Saint-Denis et président de l'établissement public territorial Plaine commune ;

**18h15 - 18h30 : témoignages et réactions de la salle**

**18h30 - 19h00 : TEMPS 2** - Face à la demande de sécurité, comment réussir à objectiver les besoins et y répondre dans le cadre du continuum de sécurité ?

*Depuis plusieurs années, la pression sociale et médiatique amplifie le sentiment d'insécurité des habitants et met en cause la responsabilité des maires, souvent considérés comme les premiers interlocuteurs et garants de la sécurité sur leur territoire, alors qu'ils n'ont pas la compétence exclusive ni les pouvoirs suffisants en la matière. A cela, s'ajoute la difficulté à concilier les attentes et les besoins des citoyens, qui réclament à la fois plus de sécurité, de liberté et de participation, et qui expriment parfois des opinions divergentes ou contradictoires sur les mesures à prendre pour renforcer la tranquillité publique.*

*Considérant la sécurité comme un service public, quels sont les principaux risques et les principaux facteurs de vulnérabilité des grandes villes aujourd'hui ? Quelles sont les attentes et les besoins des habitants et des acteurs locaux et comment y répondre face aux évolutions (normatives, humaines, technologiques...) en cours ou à venir ?*

*Quelle est la définition et la mesure du sentiment d'insécurité ? Comment se distingue-t-il de la victimisation effective et de la perception du risque et comment les élus locaux peuvent-ils répondre à l'amplification de ce phénomène ?*

*Pour répondre à ces besoins quelle peut être la place et le rôle des maires, des citoyens, des associations et des autres acteurs locaux dans la coproduction de la sécurité de demain ?*

#### **Intervenants pressentis :**

- **Nathalie KOENDERS**, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de Dijon, qui témoignera de son expérience et de ses initiatives en matière de sécurité publique, de tranquillité et de prévention ;
- **Sébastien ROCHÉ**, chercheur au CNRS et enseignant à Sciences Po Grenoble. Il s'intéresse au lien police/population et a notamment travaillé sur les enjeux en lien avec l'insécurité et le trafic de drogue ;
- **Pierre HURMIC**, maire de Bordeaux et président du Forum Français pour la Sécurité Urbaine.

**19h00-19h15 :** échanges avec la salle et conclusion par les élus référents de la commission sécurité